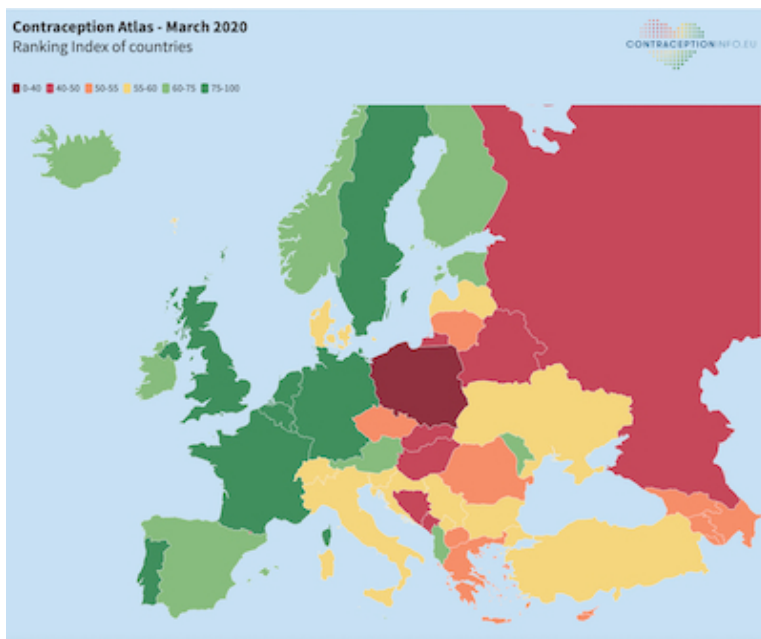


Contraception en Suisse: l'accès doit être facilité

Le Forum parlementaire européen pour les droits sexuels et reproductifs a publié son atlas européen 2020 de la contraception. La Suisse se classe dans le jaune, avec l'Italie, la Croatie et le Danemark.



Atlas de la contraception 2020

Depuis quatre ans, le Forum parlementaire européen pour les droits sexuels et reproductifs (EPF) établit un atlas de la contraception basé sur un système de couleurs. Les critères analysés portent sur l'accès aux moyens contraceptifs, le conseil en planning familial et l'information en ligne.

Devenue un outil de référence dans la lutte pour l'accès à la contraception en Europe, cette carte catégorise les pays en fonction de leur politique en matière de protection contre une grossesse involontaire. Parallèlement, l'EPF émet des recommandations sur les points d'améliorations possibles pour chacun des pays étudiés.

En Suisse

L'édition publiée en cette fin d'année 2020 colore la Suisse en jaune, tout comme l'Italie, le Danemark, la Croatie, la Serbie ou encore l'Ukraine et la Turquie. L'accès aux explications liées aux différents moyens contraceptifs a été notée de manière positive. Le [site internet de Santé sexuelle suisse](https://www.reiso.org/actualites/fil-de-l-actu/6801-contraception-en-suisse-l-acces-doit-etre-facilite) comporte en effet des informations complètes traduites en plusieurs langues. L'EPF a en revanche jugé que la mention des coûts liés à la contraception est lacunaire.

Si les services de conseil, gratuits dans les centres de santé sexuelle, sont salués, le fait que les contraceptifs sont onéreux et non pris en charge par la couverture d'assurance maladie représente un obstacle conséquent à leur accès. La pondération de l'ensemble de ces éléments aboutit à une moyenne de 58,3 sur 100 pour la Suisse.

Le rapport précise aussi que notre pays enregistre le taux de natalité le plus bas des statistiques européennes chez les adolescentes (deux filles de 15 à 19 ans sur 1000), et la deuxième prévalence contraceptive la plus élevée, à égalité avec la Finlande et la France.

En Europe

Seul pays à être coloré de rouge foncé, la Pologne a accentué sa position de queue de peloton. Depuis 2019, elle exige en effet que la contraception d'urgence soit délivrée uniquement sur prescription médicale. La Russie, la Bosnie-Herzégovine, le Belarus et le Monténégro figurent dans le rouge. A l'inverse, plusieurs pays, comme la

Belgique, la Bulgarie ou la Finlande, ont contribué depuis quatre ans à diminuer les barrières financières pour faciliter l'accès à la contraception des jeunes ou des groupes vulnérables. La France, le Portugal, l'Angleterre, l'Allemagne, la Suède ou encore l'Albanie figurent dans le vert.

Le Forum parlementaire européen pour les droits sexuels et reproductifs est une organisation à but non lucratif. Elle repose sur un réseau de parlementaires européen·ne·s, qui se sont engagé·e·s à protéger la santé et les droits sexuels et reproductifs des citoyen·ne·s, et particulièrement des personnes démunies. Selon ce Forum, « l'accès à une contraception moderne, efficace et abordable reste un défi européen. »

[Atlas européen de la contraception 2020: carte interactive](#)

[Site internet du Forum parlementaire européen pour les droits sexuels et reproductifs](#)